## **INFORMATION**

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

## LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

**CLASQUIN** 

DECLARANT: HUGUES MORIN, Directeur Général Délégué - Administrateur
INSTRUMENT FINANCIER: Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Cession
DATE DE L'OPÉRATION : 14 juillet 2014
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 18 juillet 2014
LIEU DE L'OPÉRATION: NYSE - ALTERNEXT PARIS
PRIX UNITAIRE: 27,5 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION: 7 085 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

<sup>&</sup>quot;Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."